

## **Droit des régimes matrimoniaux (1076) - Master 1 - Année 2016-2017**

### **Cours de Madame Fenouillet – 1ère session – 1<sup>er</sup> semestre**

#### **Document autorisé : Code civil**

Traiter **au choix** l'un des deux sujets suivants.

#### **Cas pratique :**

Alex et Véra se sont mariés en janvier 2004 sans contrat de mariage. Ils ont cessé de vivre ensemble en 2011 d'un commun accord, Alex s'engageant dans un pacte conclu lors de la séparation à verser le quart de ses honoraires à son épouse pour contribuer aux charges du mariage. Ils sont restés très proches : Alex passe très souvent week-end et vacances avec Véra et Léo, leur fils, âgé de 10 ans.

Alex s'est constitué une belle clientèle depuis qu'il a installé son cabinet de chirurgien-dentiste, en juin 2004, dans un local acquis pour 800.000 euros (frais de vente inclus) qu'il a équipé avec du matériel bas de gamme acheté pour une bouchée de pain. En 2016, il a remplacé ce matériel par un équipement high-tech (fauteuil, appareil de radiographie, instruments, système informatique), pour 100.000 euros, réglés grâce aux économies faites sur ses revenus depuis son mariage.

Véra vit des sommes qu'Alex lui verse en exécution du pacte et habite avec Léo un appartement acquis en 2012 pour 600.000 euros (frais de vente inclus), qu'il a fallu entièrement rénover pour le mettre aux normes de sécurité. Alex a payé une partie du prix (400.000 euros) au moyen des économies faites avant son mariage, et l'a fait mentionner dans l'acte d'acquisition. Véra a réglé le solde du prix (200.000 euros) avec des fonds provenant de l'héritage de sa mère. La facture des travaux (200.000 euros) a été réglée grâce à un prêt gratuit que les époux ont conjointement contracté auprès du père de Véra. L'appartement ne vaudrait que 900.000 euros s'il était dans son état initial lors de l'achat; mais dans son état actuel, il est estimé 1.000.000 euros.

Hier, Alex a joué au tennis avec John, un ami, qui l'a discrètement informé de ce que Véra filait le parfait amour avec un certain Valentin. Alex sait que Valentin courtise Véra depuis la faculté. Il a compris ce matin que Véra avait refait sa vie, en trouvant chez un antiquaire du Louvre un petit tableau de Rembrandt que le père de Véra leur avait donné pour fêter la naissance de Léo. Renseignement pris, Véra en a fait cadeau à Valentin qui l'a aussitôt revendu à l'antiquaire.

Alex, qui rêve de faire le tour du monde, envisage de divorcer et de prendre le large. Il vous consulte.

1°) Un confrère lui a proposé hier 600.000 euros pour acheter le fonds libéral (équipement et clientèle). Mais Véra s'oppose à la vente, au motif qu'elle serait contraire au pacte de séparation amiable.

2°) L'agent immobilier aurait trouvé quelqu'un qui achèterait les locaux nus à 1.200.000 euros. Là aussi, Véra refuse, arguant de ce qu'elle a payé le prix des locaux, achetés en avril 2004, au moyen de l'indemnité d'assurance qu'elle venait de toucher en règlement d'un sinistre ayant détruit une maison héritée de sa mère. Mais ce détail n'a pas été mentionné dans l'acte.

3°) Il s'interroge sur le devenir de l'appartement dans lequel vivent Véra et Léo. Véra a déjà remboursé le prêt consenti par son père grâce aux revenus générés par le portefeuille de valeurs mobilières hérité de sa mère. John suggère de vendre ou louer l'appartement pour dégager des liquidités.

4°) Alex peut-il obtenir restitution du Rembrandt ?

#### **Dissertation : L'indépendance dans un couple marié sous le régime légal**